Département de l'Ain - Arrondissement de Belley Canton de Belley



Commune de CUZIEU

<u>Téléphone</u>: 04 79 81 70 03 <u>Email</u>: <u>mairie.cuzieu01@wanadoo.fr</u>

PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUIN 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 10 juin à 19h30, le conseil municipal de la commune de CUZIEU, dûment convoqué, s'est réuni à la salle du conseil de la Mairie, sous la présidence de Laurence CROSNIER, Maire.

<u>Présents</u>: Mmes AMEEUW, CROSNIER, MARCHAND et POZZO Mrs ALBERT, DEVENAT, GUSMEROLI, MICHEL et VINIACOURT

Absents excusés : Mme ROESCH (pouvoir donné à Mr VINIACOURT) et Mme SEGUIER

(pouvoir donné à Mme CROSNIER) Secrétaire de séance : Mr ALBERT

Madame le Maire ouvre la séance en demandant l'approbation du procès-verbal de la séance précédente (séance du 10/04/2024) envoyé par mail à l'ensemble des membres. Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

Monsieur ALBERT se porte volontaire pour être secrétaire de la présente séance.

Ordre du jour

- 1. Travaux effectués, en cours et à venir
- 2. Sécurisation de la RD31C traversant Vollien : demande de subvention auprès du Département
- 3. Réfection des fours banaux : demande de subvention auprès de la Région
- 4. Urbanisme : modification de la convention de fonctionnement entre le service d'instruction du droit des sols commun de la Communauté de communes Bugey Sud et les communes adhérentes
- 5. Salle d'activités et plateforme : nouvelles modalités de paiement pour la location
- 6. Communauté de communes Bugey Sud : actualités communautaires
- 7. Informations et questions diverses

Synthèse de la séance :

1. Travaux effectués, en cours ou à venir

- Fin des travaux de changement des huisseries du bâtiment de la mairie. Retour de la Région par rapport au dossier « Bonus Ruralité » : financement de 10 001 € accordé.
- Module de jeux pour enfants commandé (grâce aux dons de Cuzieu Animations et Patrimoine, du Sou des écoles SMBC et de Monsieur Bernard COLLOMB pour un total de 7 500 €). Un dossier a été déposé auprès de la Région pour compléter ce module par des jeux inclusifs.
- Pas de date donnée par la CCBS pour la réfection du bas de la route de Fesnes et le point à temps.

2. Sécurisation de la RD31C traversant Vollien : demande de subvention auprès du Département

Projet actualisé par Madame MARCHAND avec les nouveaux devis : suppression des îlots qui ne servent pas à grand-chose aux 2 entrées de Vollien (devis DUMAS 4 964,45 € HT) + rétrécissement des voies de circulation à 2,75 m par des marquages + mise en place de 2 chicanes avec balises en milieu d'agglomération (devis SIGNATURE de 11 764,98 € HT retenu pour la

peinture / l'enduit / les balises et les panneaux contre 15 487 € HT chez PROXIMARK) + Mise à la côte des ouvrages (devis EIFFAGE de 4 006,04 € HT). TOTAL : 20 735,47 € HT

Une bande piétonne / cyclable sera mise en place à droite en montant.

Rappel: Le nouveau revêtement est pris en charge par le Département dans le cadre du programme de renouvellement de voirie 2025.

Possibilité d'obtenir une aide financière du Département pour la sécurisation grâce au Pacte de Territoire - Équipements de proximité. Cette aide s'élève à 30 % du montant total, soit 6 221 €. Le dossier doit être déposé avant le 15 juin.

<u>Délibération</u>: Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à déposer le dossier de demande de subvention pour ce projet de sécurisation.

3. Réfection des fours banaux : demande de subvention auprès de la Région

Madame le Maire rappelle que dans le cadre du Pacte de Territoire 2024-2026, une subvention a été accordée par le Département pour ce projet. Celle-ci s'élève à 4 853 € (soit 30 % du projet total). Elle informe le Conseil Municipal que, suite à une réunion avec la Région le mois dernier, les communes ont la possibilité de déposer un autre dossier « Bonus Ruralité » (programme 2024-2026) qui prend en charge 40 % d'un projet, ce qui serait l'occasion d'obtenir un financement supplémentaire de 6 471 € pour ce projet de rénovation des fours d'un montant total de 16 178,28 €.

<u>Délibération</u>: Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à déposer le dossier de demande de subvention auprès de la Région.

4. Urbanisme : modification de la convention de fonctionnement entre le service d'instruction du droit des sols commun de la Communauté de communes Bugey Sud et les communes adhérentes

Cette convention du service urbanisme avait été présentée en conseil en février dernier (situation des agents / recours) et depuis des petites modifications ont été apportées ce qui nécessite une revalidation.

Délibération : Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à signer cette convention.

5. Salle d'activités et plateforme : nouvelles modalités de paiement pour la location

La mairie n'ayant plus le droit de prendre des chèques, il faudra dorénavant signer un mandat de prélèvement SEPA et fournir un RIB pour la caution qui sera prélevée uniquement en cas de dégradations. Pour les arrhes et le solde : un titre de recette sera émis, paiement auprès du SGC d'Oyonnax.

6. Communauté de communes Bugev Sud : actualités communautaires

- Pacte Fiscal et Financier : Disparités entre les finances des communes de Bugey-Sud. Les élus travaillent sur le sujet : solidarité ou chacune des communes garde ses points forts ou faibles ?
- Plan Local d'Urbanisme Intercommunal : En raison de l'obligation de révision du Schéma de Cohésion Territorial pour 2026, les élus s'interrogent sur la mise en place d'un PLUi commun.
- Piscine intercommunale de Belley fermée fin juin. Démarrage des travaux à l'automne 2024 pour une réouverture en juin 2026. Coût : 13 M€ TTC avec étude. Location d'une piscine gonflable chauffée pour le savoir nager des scolaires. Les 3 maîtres-nageurs et les 2 secrétaires sont mis à disposition des écoles / mairies.
- Les travaux du nouveau siège de la CCBS débuteront en septembre dans l'ancien Ehpad de Belley. Coût : 7,2 M€ TTC.

7. Questions & informations diverses

- Départ d'Evan (agent communal) fin août.
- Vitesse excessive à déplorer dans tous les hameaux. Que faire ?
- Réunion PLUi ce mercredi 12 juin à 19h00 avec la CCBS et 2 autres communes (Saint Martin de Bavel + Lavours).
- Conseil d'école le jeudi 20 juin à 18h00.

- Élections législatives les 30 juin et 07 juillet. Il faudra établir rapidement le planning du bureau de vote.
- Remise des calculatrices / clés USB et permis piéton aux élèves de CM2 le jeudi 04 juillet à 18h00.

Séance levée à 21h20.

Le présent procès-verbal est établi conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Il est approuvé lors de la séance du conseil municipal du 26 août 2024.

Le Maire Laurence CROSNIER La secrétaire de séance Bernard ALBERT